

Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 26 janvier 2011 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Colette Henriet, Jean Luc Guillaume, Jean-Luc Royer, Alain Roset, Jean-François Bertin, Céline Gayet, Michel Hummel, Daniel Moine, Philippe Tisserand, Marie-Jo Vergon Trivaudey.

Absents excusés :

- Dominique Rieffel.

Procurations :

- Claude Crance a donné procuration à Colette Henriet.

- Jérôme Gayet a donné procuration à Jean Luc Guillaume.

Secrétaire de séance :

- Jean-Luc Royer

INFORMATIONS :

• Halte-garderie :

Point au démarrage avec la nouvelle directrice.

Rencontre avec le médecin (visite des locaux).

Compte d'heures : 4900 h réalisées en 2010 (4100 h en 2009).

Remarque : fléchissement en fin d'année 2010 (Objectif + de 5000 h en 2011).

Renouvellement du contrat de l'assistante à la mi-février. (prise en charge par l'état à 70 %).

• Fuite d'eau dans le réseau (après château d'eau) :

Résultats de l'opération de nuit de fermeture des secteurs du village et des relevés au compteur du château d'eau :

- pas de gros résultats probants...

Dans un premier temps : découverte du réseau par les participants.

- de nouveaux essais sur des secteurs particuliers sont en cours : le 28 janvier, ancienne conduite alimentant la maison de M. Chervet.

Le 3 février, le quartier des Varennes (pour cela, mot à rédiger, à imprimer et à distribuer dans les boîtes aux lettres de ce quartier).

- Pour mémoire, depuis le 25 décembre 2010, la consommation relevée au château d'eau est passée de 120 m3 à 180 m3 par jour.

- À suivre... (Comparaison des nouveaux résultats)

• Entreprise SBM (travaux rue de la bascule et rue des tilleuls) :

- pénalité de retard sur le chantier (dépassement du délai des travaux et travaux non finis).

- Le Maire a reçu le nouveau Directeur de l'entreprise SBM. Le décompte définitif produit par notre maître d'œuvre a été élaboré et le décompte a été arrêté. Monsieur le percepteur est chargé du recouvrement des sommes avancées par la commune et des pénalités. L'entreprise a renouvelé par courrier une demande de réduction des montants dus.

- Le conseil municipal reste sur sa position.

• Bornes incendies (prises de mesures - vérification) :

Les pompiers d'Emagny ont fourni le plan des emplacements des bornes incendies : à Chaucenne - 7 bornes sont répertoriées et à identifier individuellement par marquage.

Remarque :

- La grande rue du village reste le secteur le plus fragile en raison de la présence d'une conduite principale d'un diamètre ne permettant pas d'assurer une défense incendie normalisée.
- Mise en conformité de la signalétique de l'ensemble des hydrants.

• **Bois - affouage :**

Venter des lots le samedi : 19 février à 11 h.

Dépôts des offres avant le vendredi 18 février à 19 h.

Prix de l'affouage : même tarif que l'an passé (20 € la portion d'affouage)

Remarques : problèmes de coupe de bois... à régler ; des arbres n'ont pas encore été coupés.

Maximum de lots : 50 stères.

• **Révision du POS :**

Réunion le 22 février à 17 h 30 avec le cabinet du Triangle, pour une première prise de contact, pour des explications sur la procédure et l'élaboration du calendrier.

À prévoir : la nomination d'un groupe chargé de suivre l'ensemble de la procédure.

• **Inventaire du patrimoine :**

L'unité paroissiale du canton est en train de réaliser l'inventaire des biens de l'église de Chauenne (vêtements, mobiliers, sculptures, peintures, vitraux, etc.).

Personne en charge de ce dossier sur la commune : M. Michel Ruedin.

• **Terrain des Barrots** (ancien terrain de Mlle de Mollans légué au diocèse).

L'agence foncière a été interrogée à ce sujet ; d'après le testament, pas de constructions possibles.

Remarque : en attente d'une réponse d'un avocat pour plus de précisions sur les contraintes testamentaires, une nouvelle date de rencontre sera fixée.

• **Toit de l'église de Chauenne :**

Point avec l'architecte M. Zioua.

Évacuation des eaux pluviales à prévoir. Un devis sera proposé pour conduire les eaux collectées du toit à l'extérieur du cimetière sur le réseau existant grande rue.

Ces travaux permettraient également d'envisager la mise aux normes de l'accessibilité de l'église en supprimant les seuils d'accès au cimetière et à l'entrée du porche de l'église.

Révision du toit de clocher de l'église (partie extérieure) : une inspection du toit du clocher est souhaitée pour connaître l'état de la toiture et de la zinguerie. Cette opération serait conduite depuis une nacelle par l'architecte. L'entreprise Toiture de Franche-Comté proposera un devis pour une location temporaire d'engin.

Remarque : problème pour placer l'engin à proximité.

Coordinateur SPS : recherche d'amiante (obligatoire aujourd'hui avec les nouvelles règles en cours) ; L'entreprise Donier, à été choisie pour l'ensemble des opérations de diagnostic et de coordination de chantier.

Remarque : Le conseil municipal s'interroge sur l'opportunité d'installer un équipement de paratonnerre (devis à venir).

L'architecte doit fournir courant février le CCAG et le dossier de consultation des entreprises. Le conseil municipal souhaite qu'un dossier de demande de subvention pour l'étude de rénovation du toit de l'église soit déposé auprès de la CAGB (procédure identique aux aménagements de centre du village).

Souscription pour la rénovation du toit – Dons : environ 7 000 € (53 dons) au 28/01/2011.

• **Orientation budgétaire 2010 - 2011 :**

- Toits de l'église : gros chantier ;
- Remise en états du terrain des anciennes lagunes (budget principal, sans aide) ;
- Révision du POS ;
- Accessibilité de l'ensemble des bâtiments publics municipaux obligatoires (centre de vie, école, église...) : mise aux normes avant fin 2014 ;
- Suite de l'aménagement des terrains (circuit du Saucet, terrain en face de la mairie) ;
- Protection dégrilleur (terrain des lagunes) ;
- Réhabilitation du réseau des eaux usées (reprise de regards, etc.): devis du cabinet d'étude - environ 45 000 € ;
- Problème des fuites d'eau (en cours...) : souhait émis de la mise en place de compteurs divisionnaires (au niveau de chaque « quartier ») sur l'ensemble de l'installation et mise aux normes des compteurs individuels.

• **Remisage du matériel communal :**

Condition d'hébergement du matériel communal (tracteur et gros matériel, etc.) : une location doit être définie pour les locaux d'hébergement.

Autre espace à prévoir pour le stockage des matériaux et libérer l'espace actuellement occupé vers la bascule (un aménagement du site des anciennes lagunes est à envisager)

Remarque : sujet à réflexion ; à voir lors d'un prochain conseil....

DÉLIBÉRATIONS :

- Prix de l'affouage à 20 € par lot : *vote pour à l'unanimité.*
- Renouvellement du contrat de l'auxiliaire de la halte-garderie (dans le cadre d'un CAE) : *vote pour à l'unanimité.*
- Contrat d'assurance "Groupama" (mis à jour en fonction des nouvelles acquisitions) : cotisation annuelle de 3200 € : *vote pour à l'unanimité.*
- Demande de dégrèvement de facture d'eau pour cas particulier : *vote pour à l'unanimité.*
 - M. Deloy Christian (maison en construction au quartier des barrots) - maison non habitée au moment de la facturation ;
 - M. et Mme Planchon (grande rue) : relevé du compteur intérieur au lieu du compteur extérieur ;
 - M. Cusenier : fuite dans la propriété à l'endroit du raccordement avec les travaux dans la grande rue (raccordement de l'ancien réseau au nouveau réseau).
- Ouverture au niveau du budget d'un crédit "Eau" (d'un montant de 500 €) pour faire face aux problèmes de remboursements éventuels suite à erreurs de relevé, de transmission ou de facturation. *Vote pour à l'unanimité.*
- Ouverture au niveau du budget d'un crédit "Trop perçu" (pour les problèmes de règlement à la halte-garderie) : *vote pour à l'unanimité.*
- Annuité "gardiennage" de l'église : 119,55 €/an : *vote pour à l'unanimité.*

LA LANTERNE - compte-rendu de Marie-Jo Vergon Trivaudey -

Première partie de la présentation : rappel des origines du projet : début 2007 - 2008.

Choix de SINBIO, bureau d'études.

Celui-ci a effectué son travail en 3 parties : 1. étude / 2. diagnostic / 3. préconisation (propositions

d'actions).

En 2009, étude scindée en 2.

Rapport en janvier 2010.

Cahier des charges pour appel d'offre en 2011.

Ce qui est prévu en 2011 (septembre) : réhabilitation des lagunes (sans subventions).

Deuxième partie de la présentation : La Lanterne et son lit majeur.

Étude en 2010 (printemps).

Mise en place d'un comité de suivi de l'étude sur l'ensemble de la Lanterne.

Sont concernés : les communes bordant la lanterne, les financeurs, la fédération de pêche, CG25, des personnes ressources.

- 1ère phase en juillet 2010.

- suite en octobre 2010 (propositions du cabinet SINBIO avec présentations d'actions en Janvier 2011).

- Prochainement, suite à la demande de l'agence de l'eau, le cabinet SINBIO devra aussi fournir d'autres propositions....

Prochainement :

Une réunion publique est prévue avec les habitants de Chaucenne.

Une exposition (en prêt - environ 15 panneaux) sera installée dans le centre de vie.

Une conférence sur les ruisseaux en tête de bassin est envisageable.

Remarque : la date reste à valider -18 ou 25 mars prochain.

La conférence peut être menée le vendredi soir et l'exposition ouverte le week-end, en prolongement.

Information importante à signaler dans le prochain Commune-info pour prévenir la population suffisamment tôt.